



## FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

**DSAC**

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e				f	Rév n°	
<b>B</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>S</b>	<b>F</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>E</b>	-

- a) Construction en série : B - autres cas : A  
 b) Monoplace : 1 - Biplace : 2  
 c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06  
 d) Code de l'autorité aéronautique  
 e) Numéro d'ordre  
 f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	PHANTOM L
Constructeur	NOVA VERTRIEBSGES MBH
Adresse	Auweg 14 A-6123 TERFENS - AUTRICHE

### DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
100 kg	150 kg	NOVA	PHANTOM L
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien		Résistance minimale d'ancrage
Manuel PHANTOM	Manuel PHANTOM		1000 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximum : 18.4 KW		
	Surface à plat		
	30,46 m <sup>2</sup>		



Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile  
Document établi le : 25 Octobre 2017

Visa de l'autorité

*[Signature]*  
Pinon  
DSAC/NO

Chef du pôle navigabilité

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à ..... le : .....  
signature et cachet de l'entreprise



**DSAC**

## FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e					f	Rév n°
<b>B</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>S</b>	<b>F</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>E</b>	-

- a) Construction en série : B - autres cas : A  
 b) Monoplace : 1 - Biplace : 2  
 c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06  
 d) Code de l'autorité aéronautique  
 e) Numéro d'ordre  
 f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	PHANTOM M
Constructeur	NOVA VERTRIEBSGES MBH
Adresse	Auweg 14 A-6123 TERFENS - AUTRICHE

### DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
90 kg	135 kg	NOVA	PHANTOM M
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien	Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
Manuel PHANTOM	Manuel PHANTOM	28,16 m <sup>2</sup>	1000 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximum : 18.4 KW		



Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile  
Document établi le : 25 Octobre 2017

**SÉBASTIEN PINON**  
DSAC/NO

Visa de l'autorité

Chef du pôle navigabilité

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à ..... le : .....  
signature et cachet de l'entreprise



## FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

**DSAC**

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e				f	Rév n°	
<b>B</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>S</b>	<b>F</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>E</b>	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	PHANTOM S
Constructeur	NOVA VERTRIEBSGES MBH
Adresse	Auweg 14 A-6123 TERFENS - AUTRICHE

### DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a			
Options prévues	n/a			
Masse minimale	Masse maximale	Voilure		
		Fabricant	Modèle/Référence	
80 kg	130 kg	NOVA	PHANTOM XS	
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien		Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
Manuel PHANTOM	Manuel PHANTOM		25,84 m <sup>2</sup>	1000 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximum : 18.4 KW			



Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document établi le : 25 Octobre 2017

BOUR PINON  
DSAC/NO

Visa de l'autorité

Chef du pôle navigabilité

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à ..... le : .....  
signature et cachet de l'entreprise



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



### FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

DSAC

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e				f	Rév n°	
<b>B</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>S</b>	<b>F</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>E</b>	-

- a) Construction en série : B - autres cas : A
- b) Monoplace : 1 - Biplace : 2
- c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06
- d) Code de l'autorité aéronautique
- e) Numéro d'ordre
- f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	PHANTOM XS
Constructeur	NOVA VERTRIEBSGES MBH
Adresse	Auweg 14 A-6123 TERFENS - AUTRICHE

### DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a			
Options prévues	n/a			
Masse minimale	Masse maximale	Voiture		
		Fabricant	Modèle/Référence	
70 kg	115 kg	NOVA	PHANTOM XS	
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien		Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
Manuel PHANTOM	Manuel PHANTOM		23,52 m²	1000 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximum : 18.4 KW			



Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile  
Document établi le : 25 Octobre 2017

**Benoît PINON**  
DSAC/NO  
Chef du pôle navigabilité

Visa de l'autorité

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :..... est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à ..... le : .....  
signature et cachet de l'entreprise